

Philippe Madec

Les architectes et le développement durable

Contribution le 1 juin 2005 à la réflexion du Conseil National de l'Ordre des Architectes à l'occasion de la réalisation de leur brochure « Les architectes au cœur du développement durable ».

À la lecture des deux textes : « Les architectes au cœur du développement durable » et la note de Bernard Figiel du 06 avril 2005, il me semble que sont mis sur le même plan des aspects très différents de l'engagement des architectes dans le développement durable. Par exemple : l'épanouissement culturel et la flexibilité du plan.

Sans doute serait-il nécessaire :

- de faire le point sur les enjeux majeurs,
- et, si besoin est, de faire apparaître des réponses projectuelles (lutter contre l'étalement urbain, penser à la flexibilité des plans, mettre en œuvre des matériaux sains, etc.).

Point de départ :

Le développement durable est une redéfinition de la notion de développement. En France choisir l'adjectif qui qualifie ce développement est un choix essentiel. Pour ma part, je préfère la notion de développement durable et équitable. Entre « les architectes au cœur du développement durable » et « les architectes pour un développement durable et équitable », il y a un monde de sens qui s'ouvre. On peut être au cœur et immobiles ; alors que le « pour » parle de l'engagement, et « équitable » fait apparaître d'emblée une dimension commune et éthique qu'il faut à tout prix affirmer.

L'affirmation de la dimension éthique est utile pour ne pas s'en tenir à l'approche du développement durable majoritairement répandue aujourd'hui :

- qui est technique et technocratique d'une part,
- et principalement attachée à la dimension environnementale de la crise planétaire d'autre part.

Le développement durable propose de réfléchir à notre avenir commun à partir des conditions du présent. Il s'agit d'une démarche généreuse puisqu'il s'agit de penser à l'autre qui est présent sur la planète, et à l'autre qui est à venir. Il s'agit tout d'abord de garantir des conditions de vie décentes pour tous, c'est-à-dire de les apporter à ceux qui ne les ont pas et de les maintenir pour ceux qui les ont déjà acquises.

L'essentiel du développement durable réside dans la réflexion sur les conditions de vie décentes :

- face à l'urbanisation généralisée de la planète,

- et pris dans le dérèglement du climat.

Le développement durable propose initialement trois axes majeurs : social, économique et environnemental. Il ne faut pas faire comme si l'axe culturel était acquis, il faut continuer à la revendiquer, bien entendu en le citant, mais aussi en en marquant toute l'étendue et toutes les conséquences.

Pour en finir avec le syndrome HQE

Le départ de l'Ordre de l'association HQE a été un geste fort. Il convient sans doute de ne pas construire le positionnement des architectes en fonction, en réaction, en inspiration de la HQE. Pour cela, et mais sans baisser les bras face aux certifications et autres labellisations, il serait utile de banaliser la HQE :

- la HQE concerne la construction environnementale des bâtiments ;
- c'est à ce jour la meilleure approche française de construction environnementale des bâtiments.

Donc la HQE participe à la part environnementale de l'acte de bâtir.

Les enjeux majeurs :

- faire comprendre que le développement durable porte non pas une évolution des habitudes, mais une révolution de la manière de réfléchir puis d'agir ;
- rappeler que la situation dans laquelle nous sommes provient d'une action collective, pour laquelle il y a une responsabilité collective ; il s'agit donc de dire, non pas que les architectes « ont un rôle essentiel et central », mais de proposer une nouvelle situation des architectes qui leur permettrait :
 - o d'assumer leur part de responsabilité ;
 - o de ne pas être réduit au rôle d'agent technique de l'acte de bâtir environnemental ;
 - o aujourd'hui parmi les rôles à tenir par les architectes, il y a ceux de :
 - pédagogues du durable, parce qu'ils sont réputés « sachant » et que le devoir de conseil s'applique non seulement vis-à-vis du client, mais aussi de la société ;
 - médiateur entre la société et son projet durable ;
 - observateur critique des expériences durables : la réponse urgente aux enjeux du DD fait que les actions et les prises de décisions s'enchaînent sans recul
- puisqu'il s'agit avant tout de « garantir des conditions de vie décentes », non pas pour l'homme isolé et sensoriel de la HQE mais pour l'homme social et politique, l'homme vivant dans la communauté des hommes, il semble nécessaire de parler de la dimension politique de l'architecture :
 - o l'architecte engagé au service de la communauté pour l'aider à concevoir l'établissement humain durable et équitable :
 - si on parle de densité, ce n'est pas seulement pour limiter l'étalement urbain, c'est aussi parce que la densité est une condition fondamentale de la mixité sociale, fonctionnelle et générationnelle ;
 - revenir sur le social, parler de la mixité ;

- partager des valeurs avec la société : ce qui peut donner du sens au rôle des architectes ne peut que se trouver dans le partage de valeurs avec la société : le développement durable en est l'occasion, voilà pourquoi il est dangereux de s'en tenir à la dimension proprement technique de la résolution de la crise environnementale ;
 - chercher les points de rencontre et les approfondir, puis à partir de ces points élargir le débats : les points de rencontres connus :
 - l'usage,
 - l'équité,
 - la communauté,
 - la protection de l'environnement,
 - la relation à la nature ;
- faire attention à ce que la revendication culturelle ne soit pas associée à la seule dimension locale ; plutôt que de parler de « local », mieux vaut évoquer :
 - la diversité culturelle,
 - la culture vivante,
 - le patrimoine ;
- se méfier des notions de « confort » et de « bien-être », qui sont des pièges ; nous devons faire des efforts, avec sans doute un peu moins de confort ;
- faire comprendre l'exigence de résultat, puis finalement aborder la dimension technique, mais comme un moyen d'atteindre des résultats tangibles ;

En vrac et avant discussion :

- sortir les architectes de la seule relation « avec tous les acteurs du bâtiment », « tous les acteurs de la construction » pour les ouvrir à toute la société ;
- avancer le devoir de proposition des architectes ;
- faire une publication de petits gestes concrets à faire au quotidien dans le sens du durable : « le conseil des architectes aux habitants » ;
- l'engagement de l'Ordre ne peut pas se faire sans la promotion des architectures durables, sans la valorisation des expériences françaises réussies.